



Intervenant-e arts du cirque

CDD 1 an * Temps partiel * prise de poste septembre 2026

LA VOLIERE

La Volière accompagne les professionnel-le-s du cirque contemporain et rassemble artistes et publics autour d'un espace de vie commun, où se rencontrent pratiques physiques et artistiques, exploration du mouvement et expression chorégraphique, tout en portant une attention particulière aux esthétiques et aux écritures verticales et suspensives. À la fois fabrique artistique, laboratoire de lien social, plateforme d'échanges et centre de ressources, ce projet fédérateur propose un cadre propice à la création, à l'apprentissage et à la réflexion sur le cirque contemporain. Il se distingue par une approche plurielle, offrant de multiples perspectives sur le plan pédagogique, artistique, intellectuel, culturel et économique. La Volière défend une culture accessible à tou-te-s, en croisant innovation et inclusion. Un espace vivant, ouvert aux échanges, pour imaginer ensemble le cirque de demain ! Avec des actions du local à l'international, les activités s'organisent autour de 5 axes : artistique & culturel, pédagogique, bien-être, événementiel privé, filière & réseaux.

La Volière est engagée dans les réseaux professionnels du cirque, en France et en Europe. Membre de la Fédération Française des Écoles de Cirque depuis 2020 et de la Fédération Européenne des Écoles de Cirque depuis 2025, elle participe aux échanges et aux réflexions qui font évoluer les pratiques et la formation. Ces partenariats renforcent la qualité de son accompagnement et ouvrent des perspectives professionnelles aux artistes qu'elle soutient. Les pratiques amateurs proposées par La Volière bénéficient de l'agrément qualité de la FFEC.

DESCRIPTION DU POSTE

L'intervenant-e conçoit et anime des ateliers d'initiation, de découverte et/ou de perfectionnement aux arts du cirque, destinés à l'ensemble des publics de l'association. Il/elle exerce ses missions en étroite collaboration avec la directrice artistique et la coordinatrice pédagogique, dans le respect du projet pédagogique de la structure, des règles professionnelles en vigueur ainsi que du cahier des charges de la Fédération Française des Écoles de Cirque. L'intervenant-e est en charge des missions suivantes :

Missions pédagogiques et artistiques

L'intervenant-e enseigne et promeut les arts du cirque dans le cadre de cours annuels, de stages, d'ateliers et de projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). À ce titre, il-elle :

- Conçoit, élabore, anime et évalue, seul-e ou en équipe, des séances, ateliers, stages et cycles d'apprentissage cohérents, adaptés à la découverte, à l'initiation et/ou au perfectionnement en arts du cirque
- Encadre des groupes d'élèves en garantissant un cadre pédagogique et sécuritaire adapté
- Favorise la découverte et la pratique des arts du cirque en valorisant l'épanouissement, l'expression et la créativité de chacun-e
- Identifie les différents publics et adapte ses méthodes pédagogiques en fonction du contexte d'intervention, de l'âge et des éventuelles spécificités des participant-es
- Repère les évolutions des pratiques ainsi que les attentes éducatives, artistiques et techniques
- Accompagne les pratiquant-es dans la découverte de la culture circassienne
- Met en piste des temps de restitution, allant du simple temps de regard à la création de numéros ou de spectacles collectifs
- Installe, manipule et vérifie les matériels spécifiques dans le respect des normes et préconisations en matière de sécurité.

Participation à la vie de la structure

- L'intervenant-e effectue également les tâches connexes aux activités pédagogiques de la structure
- Participe aux réunions d'équipe et aux rencontres avec les partenaires
- Contribue à l'entretien du site, du matériel et des installations
- Participe à la communication autour des événements de la structure (relais d'information, courriels, distribution de supports, utilisation des outils informatiques, lien avec les publics...);
- Réalise les tâches techniques liées à l'organisation de spectacles ou d'événements (assistanat régie, installations et montages, accueil du public...).



RECRUTEMENT

FICHE DE POSTE

Engagement associatif

- Il-elle participe activement aux projets et à la vie du lieu, ainsi qu'à la mise en œuvre globale du projet associatif.

A noter : en fonction du parcours et des compétences de la personne, il pourra être envisagé de proposer des missions annexes pour compléter le poste : accueil, billetterie, suivi FFEC...

DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHE

Expérience et formation

Expérience dans l'animation indispensable.

Titulaire d'un diplôme : BAFA, BIAC, BPJEPS « activités du cirque », DE « professeur de cirque », ou diplôme équivalent et/ou expérience dans le domaine du cirque.

Toutes les spécialités bienvenues, aisance en acro serait un plus

Connaissances

Bonne connaissance des publics et des techniques d'animation et d'encadrement. Maîtrise des fondamentaux pédagogiques, notamment appliqués aux arts du cirque (méthodes, supports, évolution des pratiques). Une connaissance du réseau culturel, en particulier circassien aux niveaux régional et national, ainsi que du milieu associatif, est appréciée. Une maîtrise des outils informatiques et de bonnes capacités rédactionnelles constituent un atout.

Savoir-faire

Capacité à organiser et encadrer des activités avec rigueur, à gérer un groupe et à structurer une progression pédagogique. Aptitude à présenter et valoriser les activités de l'association. La maîtrise de l'acrobatie représente un plus.

Savoir-être

Esprit d'initiative et réactivité, aisance relationnelle avec des publics variés, sens du travail en équipe, capacité d'écoute et ouverture d'esprit.

DATE DE PRISE DE FONCTION

Septembre 2026

Possibles missions courtes à proposer en amont du contrat sur projets spécifiques du 13 au 17 avril 2026 et en août 2026 pour un séjour cirque dans le Cantal.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

05/04/2026

REMUNERATION ET CONTRAT

Contrat à durée déterminée (CDD) d'un an, relevant du régime général, à temps partiel, avec possibilité d'évolution vers un contrat à durée indéterminée (CDI) à l'issue de la période contractuelle.

Temps de travail compris entre 50 % et 80 % d'un temps plein (soit entre 17h30 et 28h hebdomadaires), à définir en fonction des disponibilités du/de la candidat-e retenu-e et des missions confiées.

Rémunération selon la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC – IDCC 1285), groupe 6, avec un échelon déterminé en fonction de l'ancienneté du/de la candidat-e retenu-e, au prorata du temps de travail.

Complémentaire santé AUDIENS niveau 2 prise en charge à 50% par l'employeur

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / RENSEIGNEMENTS

Poste basé à La Volière, 60 rue de la Ville Halluard, 44600 Saint-Nazaire

Travail en soirée 2 à 3 fois par semaine, travail le week-end de manière ponctuelle.

Site web : <https://lavolierecirque.com>

CANDIDATURES

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante :

candidature@lavolierecirque.com

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer dans votre lettre de motivation une à deux références (anciens employeurs) que vous autorisez La Volière à contacter. Si la candidature est retenue, le processus de recrutement comprendra un entretien, incluant un temps de mise en situation.